VILLE DE CHAPAIS

CHAPAIS TOURNÉE VERS L'AVENIR 2023

BUREAU DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-005

Aux personnes intéressées :

Demande de dérogation mineure numéro 2021-005 au bénéfice de l'immeuble situé au **1, Rond-Point**, à Chapais, lot numéro **4 959 184**, afin de régulariser **la marge avant du garage donnant sur la rue Rond-Point.**

1. Lors de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 5 mai 2021, le comité a recommandé à l'unanimité au Conseil municipal d'accorder la dérogation suivante:

Demande de dérogation mineure au bénéfice de l'immeuble situé au 1, Rond-Point, à Chapais (lot 4 959 184), afin de régulariser la marge avant dérogatoire du garage, soit la marge avant donnant sur la rue Rond-Point qui est implantée à 2,31 mètres de la ligne de lot avant de la propriété qui est en contravention de 5,19 mètres d'avec la marge de recul avant permise établie à 7,50 mètres en vertu du *Règlement de zonage 01345-A et ses amendements.*

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 mai à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville de Chapais située au 145, boulevard Springer, à Chapais.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 6 mai 2021

Marième Bernier
Directrice générale et greffière

145, boul. Springer, C.P.380
Chapais (Québec) G0W 1H0
T 418-745-2511 F 418-745-3871
C info@villedechapais.com